

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET		x	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER		X	
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN		X	

Autres présents non votants :

Marie RENAUD
Muriel BORRELY-DUBINI
Sylvie BARIL

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac
Responsable du service de lutte contre l'isolement

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16.05.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 22 mai 2025 a été transmis le 16 mai 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, 22 mai 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

le Secrétaire de Séance,
Gérard DILLENSCHNEIDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : 12

Année : 2025

Exécutoire le : 26 MAI 2025

Publiée/Notifiée le : 26 MAI 2025

Visée le : 26 MAI 2025

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} juin 2025

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il présente la modification de poste suivante.

SERVICE DES SOINS INFIRMIERS A DOMICILE :

Afin de sécuriser au mieux le fonctionnement du service et assurer en permanence le volet managérial du service, il est proposé de créer un poste d'infirmier coordinateur relevant du cadre d'emploi des infirmiers en soins généraux pour un temps de travail de 17h30 hebdomadaire.

Monsieur le Président apporte les précisions suivantes en application de l'article L. 313-1 du Code général de la Fonction publique :

- Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, si les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient, l'emploi précité pourra être pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique,
- Les candidats devront justifiés d'un diplôme d'état d'infirmier,
- L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade des infirmiers en soins généraux territoriaux (catégorie A).

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont prévus au budget 2024.

VU les dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 313-1 à L. 313-4 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la modification du tableau des emplois permanents du CIAS à compter du 1^{er} juin 2025

• Conseillers en exercice : 25
• Présents : 13
• Présents et représentés : 13
• Votants : 13
• Pour : 13
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 22 mai 2025

Le Président,
Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance,
Gérard DILLENSCHNEIDER



Accusé de réception en préfecture
073-267203428-20250522-DELIB170-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

Acte à classer

DELIB170

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-05-26T08-36-43.02 (MI261415951)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20250522-DELIB170-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification du tableau des emplois permanents au 1er
juin 2025

Date de décision : 22/05/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 12 Multicanal : Non
DELIB_Modification_emplois_perma...

Pièces jointes :
Conseil_2025-05-22_Page_de_garde.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération

 Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer		
Annuler		
Préparé	Date 26/05/25 à 08:36	Par BORRELY DUBINI Muriel
Transmis	Date 26/05/25 à 08:36	Par BORRELY DUBINI Muriel
Accusé de réception	Date 26/05/25 à 08:44	